

Je dis **NON** à l'intimidation et à la violence !



Dans le souci d'offrir un climat bienveillant, sain et sécuritaire, les centres de formation aux adultes et les centres de formation professionnelle se sont tous dotés d'un **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.**

Dans cette optique, un protocole d'intervention et de dénonciation est aussi mis en place pour accompagner les élèves dans de telles situations.

Renseigne-toi !



Le Centre de formation les Berges possède un **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.**



C'est de l'intimidation
quand :

- Tu ressens un sentiment de détresse, d'humiliation, d'insécurité et d'atteinte à la vie privée.
- La situation se répète ou est créée par plusieurs personnes à la fois.
- Une personne pose un geste ou dit volontairement quelques choses pour te blesser, t'humilier ou te nuire.
- Il y a un rapport de force inégal.

C'est de la violence
quand :

- Une personne porte intentionnellement un geste ou une parole contre toi.
- Il y a manifestation de force (verbal, écrite, physique, psychologique, sexuelle, sociale).
- Tu ressens un sentiment de détresse, d'humiliation et d'insécurité.
- Un geste est posé envers toi et qu'il a pour effet d'attaquer ton intégrité ou ton bien-être psychologique ou physique, tes droits ou tes biens.

RESSOURCES IMPORTANTES

INFO-SOCIAL (811, option 2)

Prévention du suicide

1 866-APPELLE
(1 866 277-3553)

Centre d'écoute de Laval

450 664-2787

Jeunesse, j'écoute

www.jeunessejecoute.ca
1 800 668-6868

TU ES TÉMOIN D'UNE SITUATION ? TU TE SENS EN DÉTRESSE ?

Remplis le formulaire de dénonciation présent sur le site internet du Centre de formation les Berges.

Parles-en à un enseignant ou à un membre du personnel.

Communique avec le service d'aide à l'élève.



Local E-04

Service d'aide à l'élève
du Centre de formation les Berges